



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 13 novembre 2023 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

| | |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de cadastre | Lots n° 3 556 433, 3 556 434, 3 556 423 et 3 851 536 |
| Adresse civique | 575 rue Ménard |
| Zone | RE-11 |
| Nature de la demande | - Autoriser l'implantation d'un deuxième bâtiment principal et un rapport bâtiments/terrain de 20.52%. |
| Effet de la demande | - Augmenter le nombre de bâtiments principaux à deux (2) au lieu d'un seul bâtiment, comme prescrit à l'article 33 du règlement de zonage n°560-2017. - Augmenter le rapport maximal bâtiments terrain à 20.52% au lieu de 20%, comme prescrit à l'article 29 du règlement de zonage n°560-2017 et la grille des normes et des usages de la zone RE-11. |

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance publique, ou envoyer leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure; lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

Sofiane Fiala
Directeur général et greffier-trésorier par intérim
112, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca, au plus tard le **6 novembre 2023 à 16 heures**.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 27^{ième} octobre 2023.

Sofiane Fiala
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Sofiane Fiala, directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 27 octobre 2023, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27^{ième} octobre 2023.

Sofiane Fiala
Directeur général et greffier-trésorier par intérim